



TOURNOI INTERNATIONAL DE HOCKEY BANTAM

**Saint-Sébastien et
Drummond triomphent
en tombée de rideau**

(Cahier C)



**Les Faucons
à 91 secondes
d'éviter la défaite
contre les Harfangs**
(C1)

La Tribune

lundi

SHERBROOKE
13 janvier 1997
87e ANNÉE - No 274
0,65 (WEEKEND: 1,75\$) Plus taxes



WHOPPER JUNIOR
à **25¢**
À l'achat d'un trio whopper
junior dans les restaurants
Burger King participants.

COLLECTE



**1508 sapins
contre un voyage
dans le Sud (A3)**

RECTORAT



**Pierre Reid s'en
prend à l'esprit de
vengeance (A6)**

PERSONNALITÉ



**Le flair heureux
de Jean-Marc
Gagnon (B6)**

DRUMMOND

**Germain Jutras
exige le retrait
des blâmes
ou un procès (B2)**

Météo / A2

DOUX

-8



15 janv 23 janv 31 janv 07 fév

Clin d'oeil

Ceux dont la conversation
manque de profondeur, se
rattrapent souvent sur la
longueur.

**National
TIEDEN**

Location Autos • Camions
Place Brouillard
822-2100

Cri du coeur des parents de Saint-Charles-Garnier

La CSCS sabote la vie de quartier

Steve BERGERON

Sherbrooke

Avec son redécoupage des secteurs scolaires pour instaurer la maternelle à temps plein en septembre, la Commission scolaire catholique de Sherbrooke (CSCS) est en train de saboter la vie de quartier, en plus de fouler aux pieds le besoin de stabilité des enfants.

Du moins, c'est ainsi que l'on vit la chose dans la paroisse Saint-Charles-Garnier de Sherbrooke, sans doute un des secteurs le plus bouleversés par le redécoupage. Et les parents, qui sentent qu'on leur arrache leur école de quartier, dénoncent avec force.

L'exercice leur est d'autant plus inacceptable qu'il y a environ huit ans, on avait déplacé leurs enfants de Carillon vers Soleil-Levant (l'école Marymount à l'époque). Depuis, Soleil-Levant est devenue leur école de quartier.

Cette fois, on déménage environ 135 enfants vers l'école Carillon, soit 45 % des 292 élèves de Soleil-Levant.

«Si au moins on les avait tous déplacés, massivement. Là, ils sont dispersés dans les classes. On dit aux enfants: "C'est bien dommage, les petits amis, mais on vous sépare." Où est le côté humain? C'est l'appartenance à la vie communautaire qu'on nous enlève», de dire Anne-Marie Gheller, de la Fondation Soleil-Levant.

En revanche, des élèves de trois autres paroisses (Saint-Jean-de-Brébeuf, Saint-Boniface, Perpetuel-Seours) vont se retrouver à Soleil-Levant.

«C'est dur de s'adapter à une nouvelle école. On dit qu'il faut au moins un an. Ma fille est en 5e année et j'accepterais de lui faire vivre ça en sachant qu'elle aurait la même chose à vivre à son entrée au secondaire?», soulève Claire Maynard, vice-présidente du comité d'école.

«Des parents songent à placer leurs enfants dans une école privée. C'est dire le prix qu'ils sont prêts à payer pour la stabilité», rapporte Anne-Marie Gheller.

Septembre 1998

La commissaire de l'école, Suzanne Comiré, déplore aussi la vision à court terme de ce projet de redécoupage, et surtout, le peu de temps qui a été alloué à la consultation auprès des parents, qui, à Soleil-Levant, en ont reçu les premiers échos le 19 décembre, soit l'avant-dernière journée de classe avant le congé des Fêtes.

La CSCS veut que tout soit terminé avant le 17 janvier (vendredi), date limite pour obtenir du ministère de l'Éducation les subventions pour l'implantation de la maternelle à temps plein.

«Moi-même, je n'ai jamais été informée avant cette semaine», dit Mme Comiré. «Je savais qu'il y avait un redécoupage, mais pas qu'il était aussi large. On nous avait promis de nous donner le temps de consulter, mais nous n'en avons carrément pas eu.»

Ce soir, lors d'une réunion informelle des commissaires, Mme Comiré prônera de reporter à septembre 1998 l'instauration de la maternelle à temps plein.

Actuellement, l'école Soleil-Levant, avec sa capacité de 391 élèves, est remplie à 80 %. C'est 18 % d'écart par rapport aux projections de la CSCS pour 1996-1997.

«Si on applique ce taux d'écart avec la réalité sur les projections de la CSCS, l'école Soleil-Levant pourrait accueillir sans problème tous les jeunes de Saint-Charles-Garnier jusqu'en 2001-2002», argue Claire Maynard.

2000 élèves de la CSCS seront affectés par le redécoupage.

Des familles émues par l'aide



Imacom-Daguerre, par Martin Blache

Des sourires, des cris de joie, et des câlins comme ça se peut pas. C'était hier la septième édition de la Fête de la famille de la MRC de Coaticook, et on honorait les familles nombreuses et les parents ayant donné naissance à un enfant au cours de 1996. Plein de vie, le petit David, âgé de 7 mois, avait peine à tenir dans les bras de sa mère, Annie Riendeau, de Coaticook, tellement il y avait des choses à voir... Windsor y est allée aussi hier d'une aide spéciale aux familles qui grandissent.

C'EST À LIRE EN B1

Les Témoins de Jéhovah champions des retombées

Daniel FORGUES

Sherbrooke

Les Témoins de Jéhovah remportent la palme quand on parle de retombées économiques de l'industrie des congrès à Sherbrooke, pour 1996, puisqu'à eux seuls, ils ont généré plus de 30 pour cent de ces retombées évaluées l'an dernier à plus de 3 millions \$.

Mieux encore, de 16 000 qu'ils étaient à s'être donné rendez-vous à Sherbrooke l'été dernier, ils seront au moins 20 000 témoins de Jéhovah à se rencontrer dans la même ville aux mois de juin et juillet puisqu'ils ont décidé de tenir à nouveau leur congrès provincial en Estrie.

Il y a tout lieu de croire que leur visite à Sherbrooke pourrait engendrer cette fois-ci 1 million \$ de retombées dans les hôtels et restaurants en 1997.

«C'est du jamais vu dans l'industrie des congrès de notre région», admet la responsable des congrès à la Société de développement économique de la région sherbrookoise (SDERS), Linda Généreux.

Du jamais vu, parce que Sherbrooke n'a jamais attiré un congrès de cette importance depuis qu'on fait la promotion de la ville comme hôte.

Le congrès des témoins de Jéhovah se répartira sur cinq week-ends en juin et juillet, une fin de semaine de plus que l'an dernier.

Mme Généreux estime que leur rencontre de l'an dernier a généré des retombées économiques de 941 000 \$.

Grâce à ce congrès, admet-elle, l'industrie des congrès affiche une performance à la hausse l'an dernier.

Retour des bonnes performances

«On revient à des performances connues au début des années '90 avec 3 millions \$ de retombées», dit-elle.

L'an dernier, Sherbrooke a accueilli 57 congrès et 52 manifestations diverses. Plus de 26 000 personnes ont participé à des congrès à Sherbrooke.

Cette année, 44 congrès et une soixantaine de manifestations (dont 78 pour cent concernent le sport) figurent déjà au programme et on se garde une marge de manoeuvre pour d'autres activités.

«On travaille fort pour attirer les gens chez nous, on doit constamment être à l'affût et ne pas hésiter à faire la promotion de Sherbrooke», dit Mme Généreux.

«Quant on parle de retombées économiques de l'industrie des congrès, on fait preuve de réalisme puisqu'on tient surtout compte des nuitées, c'est-à-dire du nombre de nuits que les gens passent à Sherbrooke», indique la responsable de la SDERS.

Elle ne cache pas qu'en raison de nombreux congrès, il est parfois difficile de se trouver un endroit où coucher à Sherbrooke, les 900 chambres réparties dans une quinzaine d'établissements hôteliers étant souvent toutes louées.

«On doit alors se tourner vers l'extérieur. L'été dernier, par exemple, on a dû référer des congressistes dans la région de Magog-Orford puisqu'il n'y avait plus de place dans les hôtels de Sherbrooke et la région immédiate», précise-t-elle.

L'ex-capitaine Rainville sur le grill

John WARD

Ottawa (PC)

L'ex-capitaine Michel Rainville, originaire de Sherbrooke, qui aurait promis une caisse de bière à ses soldats s'ils descendaient un Somalien, sera l'objet d'un interrogatoire serré cette semaine devant la commission d'enquête sur les événements de la Somalie.

L'ex-officier, qui commence son témoignage aujourd'hui, n'est pas seulement mêlé aux sombres événements qui ont entaché la mission en Somalie, mais également à une série d'incidents controversés survenus au Canada même.

M. Rainville, alors membre du Royal 22e régiment, commandait le peloton de reconnaissance du Régiment canadien aéroporté lors de sa mission en Somalie en 1992-1993. Il dirigeait une patrouille le soir du 4 mars 1993, au cours duquel ses soldats ont tué un Somalien et blessé un second.

Les soldats ont touché les deux hommes dans le dos alors qu'ils prenaient la fuite de la base militaire canadienne près de la ville de Belet Uen.

M. Rainville avait déjà un dossier bien rempli avant de partir pour la Somalie. Il a été réprimandé pour l'attaque terroriste simulée qu'il a commandée



Michel Rainville

Juste après Noël, un quotidien montréalais faisait état d'allégations voulant qu'il ait été lié à des sévices infligés, aussi en 1992, à la première femme à se qualifier à un grade d'officier d'infanterie.

contre l'armurerie de la Citadelle de Québec en 1992.

Il est aussi la cible d'allégations le liant à des mauvais traitements infligés à des recrues à la base d'entraînement de Gagetown, au Nouveau-Brunswick, en 1992.

Avant même que le régiment aéroporté ne s'envole pour la Somalie, un haut gradé avait pris à partie M. Rainville parce que ce dernier portait avec son uniforme une panoplie de couteaux alors qu'il se trouvait sur la base militaire.

En 1994, il a été acquitté d'une accusation de négligence dans l'exercice de ses fonctions en relation avec l'incident somalien du 4 mars 1993. Il a quitté l'armée un an plus tard et il étudie maintenant à l'Université de Sherbrooke.

Autres textes en B4



Luxe - Confort - Fiabilité - Performance

Cadillac
SEVILLE STS

599\$ /mois
24 mois

Taux de

2,9%

Beaucage

CHEVROLET GEO OLDSMOBILE CADILLAC LITE
4339, boul. Bourque,
ROCK FOREST
823-4343



Malgré des dizaines d'offres, les clients ont leur adresse préférée

«Nous allons toujours aux mêmes places», reconnaît la Sherbrookoise Sara Néron



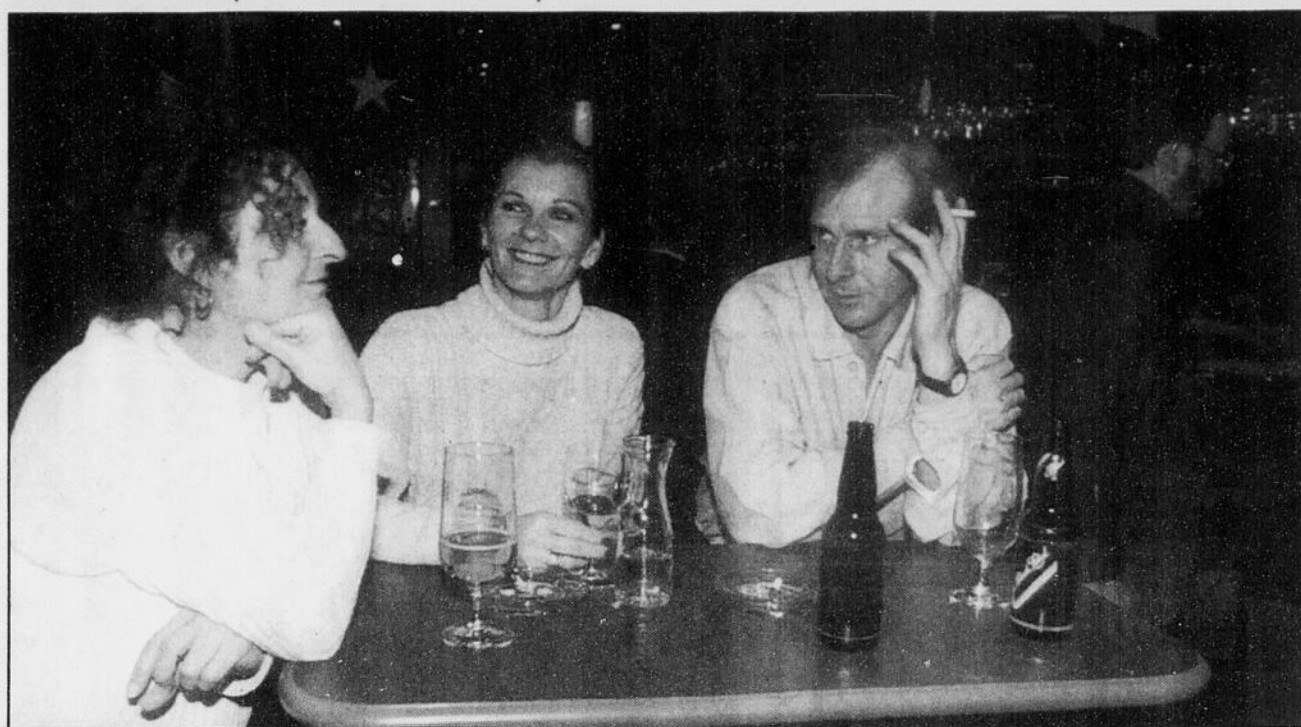
Sherbrooke

Trop de bars à Sherbrooke? «Il ne faudrait pas qu'il en ouvre trois ou quatre de plus. En tout cas, il n'y a pas de place pour d'autres bars comme le mien.»

S'il y a quelqu'un qui connaît le monde des établissements hôteliers à Sherbrooke, c'est bien René Vachon, propriétaire du Boston Bar, de la rue King Ouest. Depuis sept ans, cet établissement est l'un des principaux lieux de rendez-vous des 21 ans et plus, un clientèle plus âgée par rapport à la majorité des autres bars de la région.

«Si nous réussissons à faire vivre un bar de ce type à Sherbrooke, c'est qu'il est pratiquement seul dans ce créneau. Il n'y aurait pas vraiment de place pour un autre.»

«J'ai voulu un bar qui me ressem-



Imacom-Daguerre par Claude Poulin

Au Boston Bar, rue King Ouest, le propriétaire, René Vachon, a voulu créer une ambiance qui lui ressemble. Et apparemment, plusieurs Estriens se reconnaissent dans le décor de ce quinquagénaire.

ble, une place où je pourrais aller veiller moi-même. J'ai 51 ans», rappelle le fondateur entre autres de l'un des tout premiers bars disco de Sherbrooke, l'Opus, né en 1969. «L'ambiance relaxe le monde. La musique, le décor et le personnel ont été pensés en fonction de ça.»

Ce soir-là, le Boston vivait au ralenti. Le 5 à 7 démarrait tranquillement. Vers 18h, une vingtaine de personnes discutaient entre elles. «Vous auriez dû voir ça vendredi dernier, lance le barman. C'était plein. Il a fallu refuser du monde.»

Une clientèle plus vieille, donc plus tranquille? Pas nécessairement. Malgré des cheveux gris qu'on cherche à ca-

cher, ceux qui s'y trouvaient, des habitués de la place, s'amusaient franchement.

Autour du bar, les discussions se distinguent et s'animent. On parle du dernier resto branché, des sorties à faire, etc.

Des préférences

Quoi qu'il en soit, les gens ont amplement d'endroits pour aller lâcher leur fou, mais ils tiennent à leur préférence. «Nous allons quand même veiller toujours aux mêmes places», intervient Sara Néron, une Sherbrookoise présente récemment au East Side Mario's.

«Nous allons au Café du Palais, pour la musique, au King Hall, pour l'ambiance», enchaîne sa copine Katy Leclerc, de Magog.

Un peu plus loin, assis au bar, Patrick Lessard et Étienne Loubier s'entendaient pour dire que l'ouverture du East Side Mario's a changé leurs habitudes de fréquentation des bars. «C'est simple, je sortais rarement avant.

«Maintenant, je viens au Mario's en attendant ma blonde qui finit de travailler ailleurs à 21h, note Patrick. C'est vrai que ça me fait sortir. Des fois, on va ailleurs après.»

«Moi, c'est la première fois que je viens ici, reprend son voisin de coude. J'aime ça. L'ambiance est bonne et il y a de jolies demoiselles... Je redécouvre les sorties. On voit que le monde des bars est en train de changer à Sherbrooke.»

À suivre demain

loto-québec

Tirage du 97-01-11

4 13 17 28 44 47

Numéro complémentaire: 23

GAGNANTS	LOTS
6/6 0	5 082 081,00 \$
5/6+ 12	70 196,50 \$
5/6 476	1 415,70 \$
4/6 22 256	58,00 \$
3/6 391 075	10,00 \$

Ventes totales: 21 169 941,00 \$

Prochain gros lot (approx.): 10 000 000,00 \$

Tirage du 97-01-11

7 11 19 34 40 42

Numéro complémentaire: 13

GAGNANTS	LOTS
6/6 0	1 000 000,00 \$
5/6+ 3	3 846,40 \$
5/6 33	233,10 \$
4/6 1 131	31,70 \$
3/6 16 026	5,00 \$

Ventes totales: 538 215,00 \$

Gros lot à chaque tirage: 1 000 000 \$

Tirage du 97-01-10

5 9 23 25 35 36 43

Numéro complémentaire: 26

GAGNANTS	LOTS
7/7 0	7 000 000,00 \$
6/7+ 1	106 549,90 \$
6/7 34	2 742,10 \$
5/7 2 374	140,20 \$
4/7 49 304	10,00 \$
3/7+ 44 852	10,00 \$
3/7 409 742	partic. gratuite

Ventes totales: 5 871 560,00 \$

Prochain gros lot (approx.): 8 000 000,00 \$

Prochain tirage: 96-08-17

Tirage du 97-01-11

1 3 4 10 11

18 23 28 29 32

36 38 39 45 46

57 62 63 66 67

Tirage du 97-01-11

3 4

790 8858

Tirage du 97-01-10

NUMÉRO LOT

818259 100 000 \$

Tirage du 97-01-11

NUMÉRO LOT

418108 100 000 \$

Tirage du 97-01-12

NUMÉRO LOT

406751 100 000 \$

Tirage du 97-01-12

11 20 25 26 27

29 32 33 34 38

39 40 48 52 53

56 57 58 68 69

Tirage du 97-01-12

3 4

486 3905

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Le modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Sherbrooke (DF)

La Corporation métropolitaine de transport de Sherbrooke (CMTS) consacrera dans les prochaines années plus de 16 millions \$ au remplacement graduel de sa flotte d'autobus urbains.

Mais il faudra toutefois attendre à l'an prochain pour voir de nouveaux modèles d'autobus sur le circuit de la CMTS, note la directrice générale de la corporation, Huguette Dallaire.

340 000 \$ l'unité

Ces nouveaux modèles, avec plancher surbaissé, pourront accueillir plus de clients à la fois, mais coûteront 40 000 \$ de plus que les autobus traditionnels, soit la bagatelle de 340 000 \$.

Pour rafraîchir sa flotte d'autobus dont certains datent de 1981, la CMTS a fait l'acquisition de cinq nouveaux véhicules en décembre; on s'apprête d'ailleurs à mettre ces nouveaux autobus sur la route. En cours d'année, cinq autres nouveaux autobus provenant de la firme Novabus de Saint-Eustache seront livrés à la CMTS.

D'ici 2005, la CMTS prévoit acheter 51 nouveaux autobus pour ramener à 16 ans l'âge maximum de ses véhicules urbains.

Plus grands et moins nombreux

Parce que les nouveaux autobus pourront prendre plus de passagers à la fois, la flotte de la CMTS passera de 67 véhicules à 62.

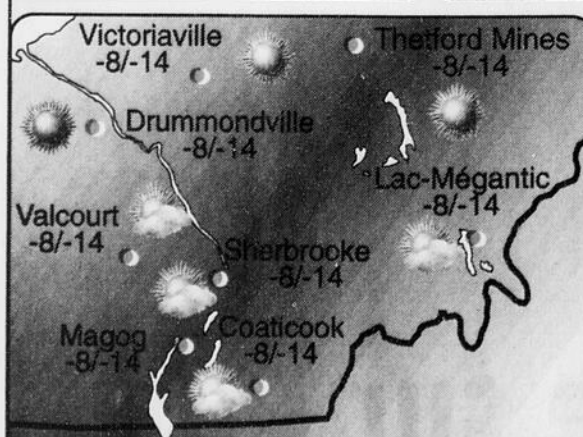
Chaque autobus urbain de la CMTS roule en moyenne

60 000 kilomètres par année et «la CMTS transporte annuellement plus de 6 millions de personnes», conclut la directrice générale.

MétéoMédia

MÉTÉO La Tribune

AUJOURD'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	MERCREDI	JEUDI	INDICE UV
-8 PRÉC. 30	-14 PRÉC. 10	-8 PRÉC. 30	-5 PRÉC. 30	-5 PRÉC. 80	1 2 3 4 5 6 7 8 9 60 30 20 15



Facteur Vent

-20

QUÉBEC

Chicoutimi	Var	-8/-16	Québec	Var	-8/-13
Gaspé	Var	-3/-8	Rimouski	Var	-4/-11
Iles-de-la-Mad.	Nei	-2/-5	St-Georges	Var	-8/-13
La Grande	Nei	-12/-18	Sept-Îles	Var	-2/-6
Lac St-Jean	Var	-7/-16	Trois-Rivières	Var	-8/-14
Montréal	Var	-8/-13	Val d'Or	Nei	-8/-19

CANADA

Charlottetown	Nei	-4/-8	Régina	Sol	-22/-34
Edmonton	Var	-12/-22	St-John's	Nei	-1/-5
Fredericton	Var	-4/-10	Toronto	Var	-5/-12
Halifax	Var	-3/-5	Victoria	Sol	5/-2
Ottawa	Var	-8/-13	Winnipeg	Sol	-19/-26

LE MONDE

Athènes	Pliu	17/12	Mexico City	Nua	19/6
Beijing	Sol	0/-5	Moscou	Nei	-8/-13
Berlin	Sol	1/-9	Paris	Sol	8/-3
Hong Kong	Nua	20/14	Port-au-Prince	Sol	28/19
Lisbonne	Sol	17/12	Rome	Sol	13/5
Londres	Nei	-6/-14	Tokyo	Sol	9/1

© 1996 Infomédia/Météo

LaTribune 564-5450

...une publicité qui marche!

USA

Boston	Sol	2/-8	New York	Var	2/-7
Bridgeport	Var	2/-8	Plattsburg	Nei	-2/-9
Burlington	Nei	-2/-9	Portland	Var	0/-9
Concord	Var	0/-10	Providence	Sol	2/-9
Detroit	Var	-2/-15	Washington	Sol	3/-6

DESTINATIONS SOLEIL

30/20	La Havane	Pliu	24/20
17/16	Martinique	Sol	30/23
31/14	Myrtle Beach	Sol	6/-3
30/24	Montego Bay	Sol	29/21
25/16	Orlando	Var	17/4
23/15	Puerto Plata	Sol	30/20
28/19	Tampa	Var	21/9
23/18	West Palm B	Nua	22/14

À LIRE DEMAIN



Automobile: Chrysler vole la vedette à Detroit



Jacques DUVAL

EMPLOIS DU JOUR

Réceptionniste (opticien)

Offre: 2141138

Lieu: Sherbrooke

Salaire: 7 \$/heure, 30 à 40

heures/semaine, permanent,

plein temps

Exigences: D.E.S., anglais

parlé et écrit requis, connaissance

clavier ordinateur, aptitude à communiquer

Fonctions: planifier les rendez-vous, facturer les

comptes, classer les documents, faire dépôts bancaires,

accueillir clients, donner informations, inscrire patients.

Secrétaire/dessinateur-trice

Offre: 2141218

Lieu: Sherbrooke

Salaire: 8 à 12 \$/heure,

temps plein, 40 heures/semaine

Exigences: expérience en secrétariat un atout, bilingue

3/5, connaissance Word et Excel, expérience en

construction et ou architecture un atout, connaissance

de l'Autocad

Fonctions: répondre au téléphone, classement, comptabilité

et facturation, dessin au niveau de l'Autocad, tâches

60% bureau, 40% dessin.

Veillez vous présenter à

votre Centre d'emploi du

Canada afin de consulter

les offres dans les guichets

informatisés d'emploi ou

téléphoner à Info-Centre:

564-5970, 564-5983. Une

initiative de La Tribune en

collaboration avec le Centre

d'emploi.

INDEX

Arts:.....	B-3
Bandes dessinées:.....	B-6
Chez nous:.....	B-1
Décès:.....	D-5
Économie:.....	D-1
Horoscope:.....	B-6
Messier en liberté:.....	D-2
Personnalité:.....	B-6
Petites annonces:.....	D-3
Profil d'entreprise:.....	D-1
Opinions:.....	A-4
Sports:.....	C-1

LaTribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, 11K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke
par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc.
(division La Tribune)

TÉLÉPHONES

Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466
ENVOI DE PUBLICATION:
Enregistrement No 0529168

LIVRAISON

Camelots et camelots motorisés
Prix de vente: 3,51 \$
T.P.S.: 25 \$
T.V.Q.: 24 \$
Coût à l'abonné: 4,00 \$

ABONNEMENTS

Abonnement payé
à l'avance:
endroits desservis par camelot
et camelots motorisés.

Temps	Prix	TPS	TVO	Total	Abonnement par la poste:
1 an	175,12 \$	12,26 \$	12,18 \$	199,56 \$	Territoire immédiat
6 mois	87,60 \$	6,13 \$	6,09 \$	99,82 \$	6 mois
3 mois	44,84 \$	3,14 \$	3,12 \$	51,10 \$	3 mois
1 mois	23,49 \$	1,64 \$	1,63 \$	26,76 \$	1 mois

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS

1 an 700,00\$, 6 mois 410,00\$, 3 mois 265,00\$, 1 mois 130,00\$

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Actualité en bref

Moins d'argent au réseau cyclable

Sherbrooke (DD) - Ceux et celles qui rêvent d'un véritable réseau utilitaire pour la bicyclette à Sherbrooke devront être patients; l'administration municipale se limitera pour une deuxième année consécutive à consolider son réseau actuel, plutôt que de le développer davantage.

Ainsi, une somme de 95 000 \$ est prévue en 1997 pour ajouter des pistes sur rue, de la signalisation et améliorer la sécurité. En 1996, Sherbrooke avait consacré 100 000 \$ à ce chapitre.

«Nous ne sommes pas dans une période de développement, on veut surtout rendre le réseau actuel plus accessible avec l'ajout de pistes sur rue», explique le directeur du Service de la planification et des travaux publics (SPTP), Guy Labbé.

«C'est le choix des élus, mais on sait que nous sommes dans une période de compressions budgétaires», ajoute-t-il.

Paradoxalement, le SPTP avait présenté en octobre dernier un projet de planification du réseau cyclable, qui proposait un investissement global de plus d'un million \$ d'ici 1999, conditionnellement - bien entendu - à l'approbation des élus.

Le projet comportait l'aménagement de liens additionnels entre le réseau municipal et celui des Grandes-Fourches, l'ajout de boucles dans les secteurs résidentiels, de même qu'un circuit au centre-ville. La proposition du SPTP prévoyait également une passerelle sous le pont Jacques-Cartier, au coût de 450 000 \$.

Le réseau cyclable sherbrookoise compte actuellement 23,7 kilomètres, dont une bonne partie est concentrée le long des rivières Magog et Saint-François. En 1991, la Ville prévoyait se doter d'un circuit de 80 kilomètres, dont une bonne partie devait servir à relier les quartiers entre eux.

Le rendez-vous des hiboux

Sherbrooke - La Corporation de gestion CHARMES vous invite à nouveau à ses randonnées nocturnes dans les sentiers pédestres de la rivière Magog, pour y découvrir la faune, en compagnie d'un guide.

Les visites ont lieu tous les mercredis, à compter du 15 janvier. Le rendez-vous est à 19h00 à la Maison de l'eau, située au 755 rue Cabana, à Sherbrooke. C'est gratuit!

Le MEF regroupe ses services

Sherbrooke - À compter d'aujourd'hui 13 janvier, les bureaux du Service de la gestion environnementale, situés anciennement au 3330, rue King Ouest, seront localisés au 770, rue Goretti à Sherbrooke.

Ainsi les services régionaux du ministère de l'Environnement et de la Faune seront regroupés à cette adresse.

Pour sa part, le Service des parcs de la région est situé au bureau administratif du Parc du Mont-Orford, 3321 chemin du Parc, à Magog.

Colloque sur la violence

Sherbrooke - Un colloque ayant pour thème «Victime ou auteur? La violence me concerne» se tiendra le mardi 14 janvier prochain à l'école secondaire Le Ber de Sherbrooke.

L'an dernier, un sondage mené auprès des élèves, des parents et du personnel de Le Ber démontre, entre autres choses, que la violence verbale est plus fréquente aux yeux d'un élève sur deux.

On dénote aussi une certaine banalisation de la violence, c'est-à-dire que peu d'élèves perçoivent les effets négatifs de celle-ci sur leur vie. Enfin, un certain sentiment d'impuissance face à la violence semble s'installer.

Le colloque sera suivi, en soirée, d'une conférence s'adressant aux parents des écoles Saint-François et Le Ber. Robert Cadotte, psychologue, docteur en éducation et auteur d'outils pour prévenir la violence prononcera une allocution à l'auditorium de l'école à compter de 19h30.

Cascades aide ses employés sinistrés

Sherbrooke - Une grande collecte de fonds effectuée auprès du personnel des unités nord-américaines et européennes du Groupe Cascades a permis au frère Lemaire de présenter la somme de 80 000 \$ à 13 familles d'employés touchées par le désastre du Saguenay.

De cette somme, 73 000 \$ viennent des poches des travailleurs tandis que Cascades a versé 7000 \$.

L'enlèvement des marquises au centre-ville, selon Alain Leclerc

«C'est de l'argent gaspillé»

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

S'il n'en tient qu'au conseiller du district du Vieux-Nord, Alain Leclerc, il n'est pas question que la Ville de Sherbrooke dépense de l'argent pour faire enlever les marquises au centre-ville, une opération de maquillage inutile, juge-t-il.

Et bien que le budget d'immobilisations pour 1997 prévoit une enveloppe de 600 000 \$ pour le réaménagement de la rue Wellington Nord, dont une participation des propriétaires et marchands de 300 000 \$, M. Leclerc, souligne qu'«il n'y a jamais eu de discussion formelle là-dessus, tout ce qu'on a fait c'est de réserver une enveloppe, le débat reste à faire au conseil».

«Personnellement, je suis contre ça, c'est du maquillage qui aura un impact marginal, c'est de l'argent gaspillé», affirme le conseiller, qui rappelle que l'administration municipale avait consacré 235 000 \$ en 1994 pour enlever 11 sections de marquises et repeindre en vert les autres, en plus de changer le mobilier urbain.

«Il n'y a jamais eu de démonstration que les marquises, qu'elles soient là ou pas, vont faire la différence. Je suis prêt à investir de l'argent pour des projets qui vont rapporter au centre-ville, comme on l'a fait avec l'École d'hôtellerie et le centre de main-d'œuvre», dit M. Leclerc.

Paquin étonné

Pour sa part, le conseiller municipal du centre-ville, Serge Paquin, s'étonne des propos de son collègue, surtout que



Installées en 1973, les marquises de la rue Wellington Nord devaient être enlevées cette année. Mais voilà que certains conseillers trouvent qu'il s'agit d'une dépense inutile qui doit à tout le moins être débattue.

ce dernier n'a pas manifesté son opposition lors de la préparation du budget d'immobilisations 1997.

«Si un élu s'objecte à ce qu'un projet figure dans le budget d'immobilisations, il doit le dire, il a l'obligation de le faire!», soutient M. Paquin, ajoutant que «c'est un projet auquel personne au conseil ne s'est objecté».

«Le projet va bien sûr nécessiter une consultation du milieu, des pro-

priétaires et des commerçants», note-t-il.

Les marquises, de lourdes structures en acier coiffées de plexiglass, avaient été installées en 1973 au coût de 700 000 \$ et financées sur 20 ans par les propriétaires riverains.

Le fait de les enlever permettrait à la Ville d'aménager quelques dizaines d'espaces de stationnement en bordure de la rue Wellington Nord, une mesure

réclamée depuis quelques années par les commerçants.

Sans s'opposer à l'enlèvement des marquises, le conseiller du district du parc Victoria, Serge Cardin, avoue s'interroger sur le bien-fondé de cette dépense.

«Personnellement, j'ai un questionnaire continué sur le centre-ville et je ne crois pas que ce projet-là amènera du nouveau», dit-il.

«La seule chose positive, c'est que les propriétaires soient prêts à mettre 300 000 \$», pense M. Cardin, estimant cependant que le centre-ville «est un gouffre sans fin qui ne recouvrera jamais son rendement sur l'investissement».

Lise Drouin-Paquette n'est pas contente, mais reconnaît elle aussi se «poser des questions».

«Mais si cela permet d'avoir plus d'achalandage, comme le souhaitent les commerçants, je pense que je serais d'accord», mentionne la conseillère du district de l'Immaculée-Conception.

Son collègue du district du mont Bellevue Laurier Cusseau, dit quant à lui «ne rien avoir contre cela si les marchands participent financièrement».

1508 sapins contre un voyage dans le Sud

Un citoyen s'était fixé l'objectif de récupérer 200 arbres de Noël

Claude PLANTE

Sherbrooke

Hier matin, plusieurs Sherbrookoises se baladaient en voiture avec leur sapin sur le toit, dans le coffre arrière, etc. Nous n'avons pas affaire ici à un texte oublié qui devait passer avant Noël ou à un reportage sur la récolte de sapins trois semaines plus tard dans les Maritimes.

Hier, avait lieu la cinquième édition de la Journée de récupération des arbres de Noël au site d'enfouissement sanitaire de la rue des Pèlerins où 1508 sapins ont été déposés par de nombreux Sherbrookoises et Sherbrookoises.

Les motivations qui ont incité les gens à se déplacer par ce beau dimanche matin venteux sont nombreuses. «Moi, je suis pour la récupération», affirme Léo Dumont après avoir livré l'arbre qui trônait dans son salon durant les Fêtes. «À la maison, nous récupérons beaucoup et c'est un geste de plus dans cette direction».

«J'aimerais aussi que les gens récupèrent davantage», poursuit cet écologiste convaincu en passant son message pendant qu'un journaliste l'écouait. «Il faudrait que le gouvernement incite les entreprises à vendre leurs produits dans des contenants recyclables. C'est l'avenir de notre planète qui est en jeu».

Autrefois convertis en huiles essentielles, les sapins récupérés hier seront transformés en copeaux pour en faire du compost.

D'autres voyaient l'occasion d'aider la Ville de Sherbrooke à ramasser les milliers de *Mon beau sapin*, *Roi des forêts* coupés pour la Noël. «Je ne voulais pas que ça traîne chez nous ou sur le bord de la rue, répond Léo Fortier. On veut aussi aider la Ville. C'est le petit peu qu'on peut faire...»

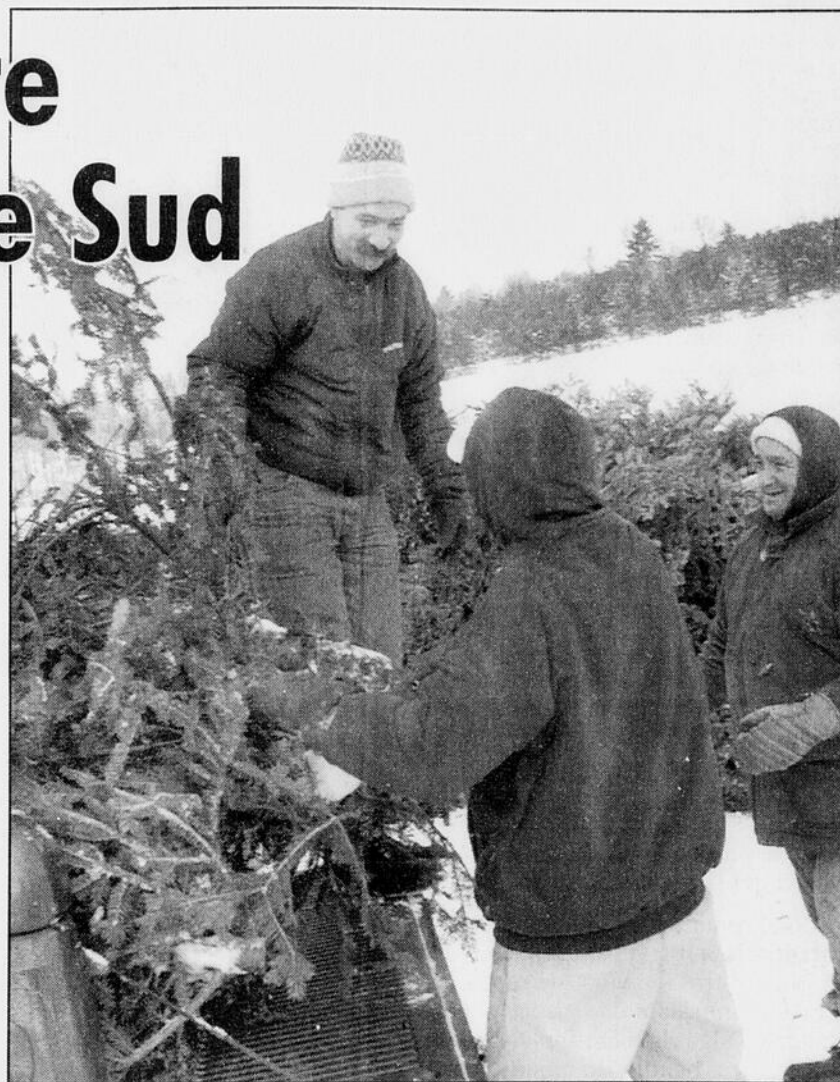
200 sapins pour le sud

Il y avait un autre petit quelque chose qui pouvait aussi grandement motiver les Sherbrookoises et Sherbrookoises à poser le geste: un sapin donnait droit à un billet valide pour le tirage d'un voyage dans le sud. Le gagnant sera connu à 11h ce matin dans le cadre de l'émission La Vie en Estrie à l'écran de Télé 7.

Avec sa camionnette, René Labelle a fait neuf voyages de sapins. Au bout de la journée, il pensait être capable de livrer au site d'enfouissement environ 200 arbres! Autant de chances de gagner.

«Je veux ce voyage! lance-t-il, pressé d'aller chercher un autre voyage de sapins. Où je les prends? Je ne le dis pas. C'est mon secret. Une chose est sûre, je ne les coupe pas».

«L'an dernier, j'ai fait la même chose, mais avec ma voiture. C'était pas



Les Sherbrookoises et les Sherbrookoises ont été nombreuses à se rendre au site d'enfouissement de la Ville de Sherbrooke où avait lieu hier la Journée de récupération des sapins de Noël.

mal plus long».

Pour aider les gens comme M. Labelle, plusieurs bénévoles étaient sur place. L'enthousiasme régnait malgré le vent sec. Albert Grégoire et Roland Beaudin étaient de ceux-là. Bien habillés, les deux hommes se disaient prêts à affronter l'hiver et les nombreux sapins qui s'empilaient lentement près de l'entrée du site.

«C'est pas chaud, mais ça vaut la peine, dit M. Beaudin. C'est la première fois que je viens comme bénévole. Ça fait du bien, on peut donner un coup de main et on rencontre du monde».

Ne touchez pas à l'argent des loisirs!

□ Les centres de quartier Est, Ouest et Centre s'adresseront au conseil municipal dès ce soir

Steve BERGERON

Sherbrooke

Pas question d'accepter la répartition des budgets de loisirs que propose la Ville de Sherbrooke cette année. La Ville doit opter pour le statu quo en 1997. Autrement dit, octroyer aux quartiers Est, Centre, Ouest et Nord les mêmes enveloppes budgétaires que l'an dernier.

Telle est la position qu'ont adoptée samedi et que feront valoir ce soir, devant le conseil municipal, les organismes qui gèrent les activités de loisirs des quartiers Ouest, Centre et Est de Sherbrooke.

«Nous voulons que l'année 1997

soit consacrée à revoir tout le dossier», demande Fabien Dubois, directeur du Centre récréatif communautaire du quartier Centre. M. Dubois s'exprime aussi au nom de Ghyslain Bergeron et de Sylvain Turcotte, qui occupent des fonctions analogues pour les quartiers Ouest et Est.

Les trois gestionnaires et leur conseil d'administration respectifs, rappellent, s'opposent à la façon dont la Ville a réparti ses 675 000 \$ pour les loisirs en 1997, parce qu'ils la jugent inéquitable.

«On ne veut pas signer d'entente inéquitable», martèle Fabien Dubois. «Il faut être conscient des enjeux: si on prend les trois centres ensemble, la décision du conseil affectera 5000 personnes», estime-t-il.

Alors qu'elle a augmenté de 16 pour cent la part du quartier Nord, la Ville a diminué de 19 pour cent celles des quartiers Ouest et Centre. La part du Centre récréatif du quartier Est reste la même, mais le mandat de l'organisme a été élargi.

Appel à la population

La Ville prétend ainsi suivre l'accroissement de la population dans le quartier Nord, mais Fabien Dubois ne l'entend pas ainsi.

«Nous avons des préoccupations par rapport aux différences de quartier, par exemple la densité de la pauvreté. C'est comme comparer une pomme avec une banane.»

Dubois et ses collègues estiment

que certains programmes et activités devront être abolis, faute de fonds, si la Ville ne revient pas sur sa décision.

Le directeur ne comprend pas non plus pourquoi la Ville clamait l'an dernier qu'elle préférait signer une entente d'un an pour parer aux effets de la réingénierie de ses services, et qu'elle propose une entente de deux ans cette année.

Fabien Dubois croit que les conseillers municipaux des quartiers Centre, Ouest et Est vont se soucier de la population qu'ils représentent et lutter pour que la question soit débattue à nouveau. Il lance aussi un appel à la population touchée par ces décisions, pour qu'elle se présente en grand nombre à la séance de ce soir.

C'est
l'temps de
bouger!

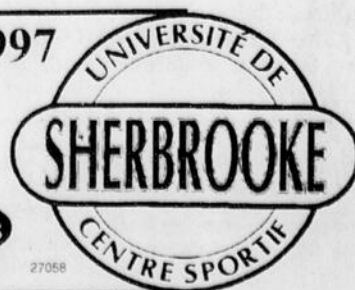
ATTENTION!
TARIF SPÉCIAL
OFFERT AUX
DIPLOMÉS DE
L'U. DE S.
POUR LA CARTE
DE MEMBRE

INSCRIPTION - TRIMESTRE D'HIVER 1997
(cartes de membre, cours et activités dirigées)

● Du lundi au vendredi, entre 10 h et 20 h
(comptoir d'inscription du Pavillon Univestrie)

Plus d'une centaine d'activités à la programmation dont plusieurs nouveautés

Renseignements au 821-7575



Opinions

La Tribune

Raymond Tardif,

Président et Éditeur

Jacques Pronovost,

Rédacteur en chef

ÉDITORIAL

Le pédophile en liberté



Jean-Guy DUBUC

Un pédophile sort de prison, après y avoir purgé une peine de 36 mois. Selon la justice canadienne, il a «payé sa dette à la société». C'est-à-dire qu'il a subi la sanction liée à la faute. Comme tout autre prisonnier, meurtrier, voleur ou fraudeur, il est censé pouvoir refaire sa vie avec ce qui lui reste: une réputation amochée, un passé gênant et une possibilité de se refaire

une crédibilité dans le monde. La justice tourne la page; il doit en écrire une autre.

Mais à Kingston, en Ontario, la situation est toute autre. Comme on sait que ce pédophile en est à sa deuxième sentence et que ses chances de récidiver sont grandes (elles sont normalement de 50% dans ces cas-là et plus encore pour les récidivistes), la police locale a décidé de protéger les enfants de la ville contre l'individu dangereux: elle a affiché sa photo, son nom et son adresse dans les journaux locaux. Ainsi tout le monde est averti. Mais il y a un problème: cet homme, sorti de prison et libéré par la justice, est condamné à vie par la police. Est-ce ainsi qu'on veut faire justice chez nous?

Au Québec, il y a eu un précédent: en mars 1996, à Val d'Or, on a publié la photo d'un pédophile à la veille de sa libération. Quelques jours plus tard, sa maison était saccagée et sa voiture volée. Les gens de la rue avaient fait justice eux-mêmes. Au-delà du système et de toutes les traditions judiciaires normales.

Le mouvement de crainte se comprend: le crime d'un pédophile est peut-être le plus bas qui puisse se commettre. Que l'on veuille prendre tous les moyens permis pour l'empêcher de répéter son infamie est totalement compréhensible. Il faut l'en empêcher. Mais comment?

Laisser à la vindicte publique le soin de se faire justice, c'est retourner aux mœurs du Moyen-Âge ou du Far West, où chacun faisait sa propre loi et où celle du plus fort triomphait nécessairement. Les tribunaux sont censés avoir éliminé ces méthodes primaires d'une autre époque.

Mais là, contrairement à Val d'Or, c'est la police qui prend la relève. Or, dans notre système, la police ne fait pas la loi, elle n'est pas au-dessus des tribunaux et n'a aucun droit sur la peine imposée aux criminels. Autrement, il va falloir accepter qu'elle «descende» au revolver d'autres récidivistes dangereux, qui ont commis quelques meurtres, dont ceux de quelques policiers, qui sont reconnus comme bandits dans tous les milieux.

Et il y a les autres. Ceux qui ont trempé dans des causes idéologiques meurtrières au temps éloigné de leur jeunesse. Là, c'est le «politically correct» qui semble vouloir l'emporter, comme le prouvent les exemples récents d'un juge et d'un lieutenant-gouverneur québécois. Plus question de justice: on nage dans l'arbitraire le plus complet. Et encore ici, c'est la loi du plus fort qui l'emporte.

Alors, comment se protéger contre les agresseurs d'enfants? Il faut trouver des façons efficaces d'empêcher ces sinistres individus de répéter leur crime; mais pas en leur imposant une justice populaire qui les prive du droit à la réhabilitation comme on l'accorde à tous les autres bandits du monde.

Aux États-Unis, certains États commencent à accepter le principe de la castration. La sentence est radicale, assez terrible. Mais plus juste que la condamnation à vie au milieu du monde. Au moins, le castré peut refaire sa vie et la société lui laisse la paix, c'est-à-dire qu'elle respecte les droits de la personne.

Ailleurs, on garde les prisonniers en longue probation; on les soigne, puisque ce sont des malades; on les traite, on les suit, on emploie tous les moyens disponibles de la science. Et surtout, on éduque parents et enfants; oui, les deux. Il y a encore beaucoup à faire dans l'éducation à la responsabilité.

Bref, avant de se faire justice ou d'en laisser le soin à la police, il faudrait se demander si notre système est à ce point pourri qu'il ne peut plus nous protéger.



BILLET

Les médias au coeur de nos vies



Gaétane LAROSE

idées. Ils influencent notre manière de penser et d'agir; ils sont omniprésents.

Devant l'importance de ce phénomène, l'Église du Canada a choisi comme slogan «Les médias au coeur de nos vies», pour son 32e dimanche national des communications, le 9 février 1997. Elle nous invite à réfléchir à l'influence des médias sur l'opinion publique et la conduite de nos vies.

Le synode diocésain de Sherbrooke a nettement fait ressortir à quel point plusieurs personnes croient au pouvoir des médias. D'abord par le questionnaire auquel 26 300 personnes ont répondu. Les médias ont été nommés comme des transmetteurs de messages qui vont à l'encontre des valeurs religieuses. Les journaux et plus particulièrement la télévision véhiculent la

violence, la pornographie, la vulgarité, et autres. Tout au long du processus de consultation, les médias ont été identifiés comme moyens à privilégier par l'Église afin d'exercer une fonction sociale plus importante. Dans le contexte d'une société en crise de valeurs, les personnes participantes à la consultation ont invité l'Église diocésaine à être un point de référence et un transmetteur de valeurs durables.

À une autre étape de la consultation, l'assemblée synodale a voté neuf propositions qui touchent les moyens de communications. Cela montre l'importance que les personnes ont accordé aux médias comme outil pour dénoncer les situations injustes, influencer les décideurs et transmettre des valeurs chrétiennes et évangéliques.

Les médias sont devenus de véritables artisans de notre culture. Leur utilisation s'avère incontournable, mais, pour l'Église, le défi passe sans doute par une formation et une préparation adéquate.

Gaétane Larose est
agente de communication
pour le diocèse de Sherbrooke

Misogynie

Monsieur Goupil,

Ma réaction à votre article sur l'équité parentale tient en deux mots: d'abord indignée, puis inquiète; indignée d'un journalisme facile et partisan, inquiète en ces temps obscurs d'une misogynie cautionnée publiquement.

Nous en apprenons bien long sur les frustrations personnelles de M. Rodrigue présentées sans nuances comme étant la vérité pure et fort peu sur les visées, les moyens et les buts de son association: un ballon plein de vent et de fiel. De fiel, oui, car qu'avez-vous besoin de nous rapporter, et par deux fois, que son «ex» a droit à l'aide juridique? Est-ce une tare? En situation inverse, votre zèle ne se fut-il pas fait moins tapageur?

Quant à la petite, que diable vient-elle faire dans cette galère par vos soins irresponsables? Vous nous donnez son nom, son prénom, son âge; l'adresse et la photo avec ça? Il eut fallu la respecter et ne pas l'associer bien malgré elle à la position de son papa. De fiel encore, bien que le ridicule nous fasse sourire, quand vous nous campez le pauvre Robert dans la fosse aux lionnes!

Il est indécent, réfléchissez-y, de nourrir la paranoïa misogyne qui tue les femmes en ce moment en Algérie et qui les tue ici aussi. Cet été particulièrement sanglant ne vous a-t-il pas alerté, ne vous a-t-il pas indigné?

Carol McKenty
Saint-Adrien-de-Ham

TRIBUNE LIBRE

Le Conseil de l'âge d'or s'interroge sur le virage

M. Jean-Pierre Duplantie,
directeur général
Régie régionale de la santé et
des services sociaux de l'Estrie

Les administrateurs du Conseil régional de l'âge d'or de l'Estrie représentent une grande partie de la population aînée à laquelle vous offrez des services sociaux et de santé. À cet égard, nous vous transmettons deux résolutions adoptées par notre réseau.

Première résolution:
Considérant que les périodes d'hospitalisation ont beaucoup diminué;

Considérant qu'il s'effectue de plus en plus de chirurgie d'un jour;

Considérant que le virage ambulatoire favorise le retour rapide, dans

leur milieu de vie, des personnes hospitalisées ou ayant subi une opération;
Considérant qu'il y a une crainte des patients de retourner aussi hâtivement chez eux;

Considérant que des ressources sont disponibles pour les personnes qui se retrouvent dans cette situation mais qu'elles ne les connaissent pas;

Le Conseil régional de l'âge d'or de l'Estrie incite fortement la Régie régionale des services sociaux de l'Estrie:

- à mettre en place des programmes d'information afin que les personnes qui quittent l'hôpital connaissent les ressources pouvant les aider dans leur post-hospitalisation;

- à mettre à la disposition des personnes en phase de post-hospitalisa-



Jacques Demers

tion des mécanismes de surveillance afin de contrer le sentiment d'insécurité qu'elles pourraient ressentir.

Deuxième résolution:
Considérant que de plus en plus de personnes âgées désirent mourir chez elles;

Considérant qu'avec le virage ambulatoire, cette situation sera plus fréquente;
Considérant qu'à l'heure actuelle, il n'existe que très peu de support pour les familles et les aidants naturels;

Le Conseil régional de l'âge d'or de l'Estrie demande à ce que la Régie régionale:

- développe des programmes d'implantation de services pour les aidants naturels et les familles qui accompagnent des personnes en phase terminale;

- favorise la mise sur pied de ressources d'accueil pour les personnes en phase terminale.

Comme vous le savez, notre mouvement est particulièrement préoccupé par les effets que peuvent avoir les transformations du réseau de la santé sur la population âgée. D'ailleurs, vous constaterez que ces inquiétudes portent autant sur l'information mise à la disposition de cette population que sur

les services et ressources techniques ou humaines qui seraient nécessaires à leur sécurité.

Notre Fédération, la FADOQ, a donné son appui aux réformes que vous avez mises en place, mais estime qu'un effort serait approprié afin que la population aînée soit mieux informée et soutenue.

Nous espérons que la Régie régionale des services sociaux et de santé de l'Estrie tiendra compte de nos demandes et pourra les inscrire dans son plan d'action le plus tôt possible.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Jacques Demers, directeur général
Conseil régional
de l'âge d'or de l'Estrie

ADMINISTRATION

Raymond Tardif
Président et éditeur

Jean-Guy Farah
Vice-président
Finances et administration

RESSOURCES HUMAINES

Michel Poulin
Directeur

RÉDACTION

Jacques Pronovost
Rédacteur en chef

Stéphane Lavallée
Directeur de l'information

PUBLICITÉ

François Fouquet
Directeur

Alain LeClerc
Pierre Dubois
Adjoints au directeur

PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION

René Béliveau
Directeur

André Roberge
Michel Doyon
Adjoints au directeur

COMPTABILITÉ

André Corriveau
Contrôleur

Julienne Poulin
Gérante du crédit

André Cuestau
Directeur

TIRAGE

Serge Nadeau
Adjoint au directeur

Le «quad» envahit les sentiers de l'Estrie

Steve BERGERON

Sherbrooke

Journée radieuse que ce samedi, où le soleil et la neige étaient au rendez-vous. Des conditions idéales pour bien des sports, et notamment, le quad. Ou si vous préférez, le «quatre-roues». Pistes bien damées, casque bien installé, «randonneurs» bien emmitoufflés, et c'est le paradis.

Samedi, en plus de pouvoir s'offrir une randonnée en forêt, c'était aussi l'occasion de découvrir tout ce qu'il y a de plus nouveau sur le quad, au 3e Carnaval Quad du Club Arc-en-ciel de l'Estrie.

«Le Carnaval sert beaucoup à faire connaître ces nouveaux produits et à développer le quad», rapporte Marc Beaulieu, président du Club Arc-en-ciel de l'Estrie, un des plus gros clubs de quad au Québec, avec ses 520 membres et son territoire s'étendant sur 12 municipalités.

Kawasaki, Yamaha, Honda, Suzuki et Arctic Cat étaient de la partie pour exhiber leur plus récents petits bijoux à moteur et à quatre roues.

Le grand public était invité à essayer ces nouvelles petites merveilles, en se tapant une petite randonnée dans les bois environnants.

On retrouvait aussi des stands sur les téléphones cellulaires, bien appréciés par les amateurs de VTT, de vêtements d'hiver, ainsi que d'instruments aratoires. Car le quad est aussi un précieux allié pour les travaux agricoles ou forestiers.

Saint-Denis-de-Brompton

Un incident qui coûtera 25 000 \$

Claude PLANTE

Sherbrooke

D'ici la fin de la présente semaine, les travaux de réparation du garage et de l'hôtel de ville de Saint-Denis-de-Brompton endommagés par un camion lourd mardi dernier devraient être complétés.

C'est du moins ce qu'affirme le maire de cette localité, Jean-Guy Tanguay, qui évalue le montant des travaux à quelque 25 000 \$ au total. Les contrats de réparation ont été accordés à la fin de la semaine dernière.

«Il faut dans un premier temps refaire la devanture du bâtiment, dit-il. Deux portes de garage ont été embouties par le camion. Réparer cela devrait nous coûter quelque chose comme 15 000 \$.»

«Il faudra ensuite réparer le système d'entrée électrique et un des camions de la municipalité qui a été touché lors de l'impact. Les travaux devraient débuter mardi» (demain).

Rappelons qu'un camion semi-remorque de la firme de camionnage Gosselin Express a embouti la façade de l'hôtel de ville et du garage municipal (ne formant qu'un à Saint-Denis) vers 15h15 mardi. L'incident n'a pas fait

L'événement avait lieu au restaurant Bon Accueil, au coin des routes 222 et 143, aux limites de Sherbrooke et du Canton de Brompton.

«On veut donner le goût à ce sport familial. C'est aussi une activité de rencontre pour les membres, pour fraterniser», de dire Marc Beaulieu.

Ce sport est aussi un moteur pour le tourisme, car des amateurs viennent jusque de l'Ontario et des États-Unis pour s'élancer, à califourchon sur leur véhicule, sur les sentiers estriens, ajoute Marc Beaulieu.

Après les randonnées d'après-midi a suivi la grande randonnée de nuit, vers 19 h, jusqu'au Carrefour de l'Estrie. Marc Beaulieu évaluait entre 350 et 500 le nombre de VTT qui devaient y participer.

Par la suite, tout le monde a pris part à une soirée de musique autour d'un grand feu de joie.

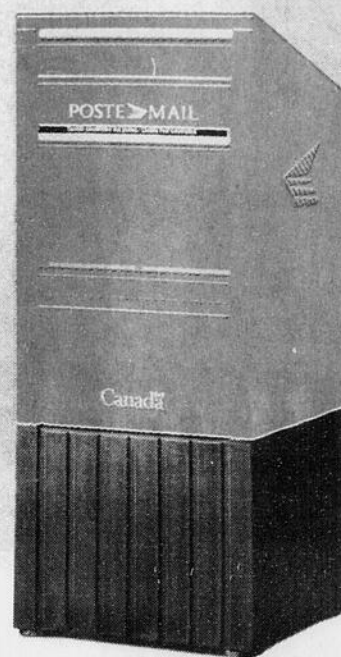
Le 1er février prochain, le Club tiendra une autre randonnée de nuit, cette fois à partir de Deauville.

En compagnie de la mascotte du Club quad Arc-en-ciel de l'Estrie, Quadroue, Danny Gagnon, président de la Fédération québécoise des clubs motocyclistes associés (FQCMA), Marc Beaulieu, président du Club Arc-en-ciel de l'Estrie et secrétaire exécutif de la FQCMA, Michel Bergeron, d'Osmose Impact, et Normand De La Fontaine, du magazine Quad. Tous quatre, de même que plusieurs centaines de personnes, ont pris part aux activités du 3e Carnaval Quad du Club Arc-en-ciel, qui se déroulait samedi aux limites de Sherbrooke et du Canton de Brompton.



Imacom-Daguerre, Martin Blache

OUVERT 24 HEURES.



Payez vos factures par la poste.

Pour vous simplifier la vie, il y a plus de 27 000 boîtes aux lettres ouvertes jour et nuit à travers le pays.

Venez chercher vos timbres au comptoir postal près de chez vous ou commandez-les par téléphone et recevez-les à domicile en appelant le 1 800 565-4362.

POSTE MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

En affaires pour vous servir • In Business to Serve

77982

ANGLAIS

\$299,40*

Basé sur un ratio de 6 à 9 personnes

Programme de 45 heures
Cours axé sur la conversation

Laissez-vous séduire
par notre prix

Laissez notre compétence
vous convaincre

DÉBUT: DÉBUT: 20 janvier, 17 février



CENTRE DE LANGUES INTERNATIONALES
CHARPENTIER

20, rue Bryant
Sherbrooke

822-2542

Le plus grand réseau privé d'enseignement des langues au Québec
Enregistré à la mesure de crédit d'impôt remboursable à la formation.



27173

DE L'ARGENT

comptant...content



www.rock-detente.com

MA RADIO AU BOULOT

Coupon de participation

CITE 102,7
25 Bryant, Sherbrooke
J1J 3Z5

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Date :

Chanson du jour :

Retourner avant le 16 janvier 1997.

Un grand prix
de 1027 \$ à gagner

10 prix de 102,7 \$

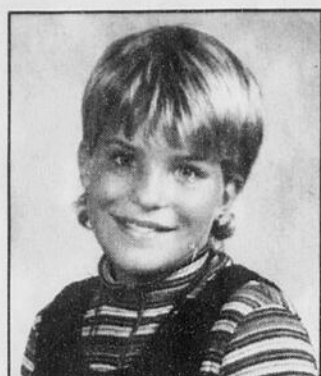
Écoutez le 9 à 10
sans pause publicitaire et identifiez
la chanson du jour

COLLABORATION : La Tribune

27068

Une vengeance de «mes ennemis» - Reid

LaTribune LE CAMELOT DE LA SEMAINE



**AUDREY
BÉGIN**

5e année
École Sacré-Coeur
Rock Forest

Audrey joue du violon depuis déjà 7 ans, et aussi du piano. Elle aime les arts en général, la musique et le théâtre. Peut-être se dirigera-t-elle dans ce domaine plus tard.

Bravo et félicitations!

Bravo et félicitations!

Notre camélot de la semaine recevra un bon d'achat d'une valeur de 10\$ échangeable au restaurant Pacini.



Pacini vous invite à découvrir son NOUVEAU MENU

2960, rue King Ouest — 821-2654

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Le document-testament produit par les quatre membres démissionnaires du comité exécutif de la faculté de Droit - une charge à fond de train contre l'administration Reid - est perçu par le recteur d'abord comme la vengeance de deux d'entre eux qui, dit-il, lui ont toujours été hostiles.

Appelé à réagir aux critiques formulées à l'intérieur d'un document dont *La TRIBUNE* a publié les grandes lignes dans son édition de samedi, le recteur, Pierre Reid, a en effet estimé que derrière tout cela il y avait surtout l'ex-doyen, Normand Ratti, et l'ex-vice-doyen à l'enseignement, Jean Melan-

Un document-testament mène une charge à fond de train contre son administration

gon, «des gens qui sont mes ennemis... des gens qui m'en veulent beaucoup depuis plusieurs années».

Dans ce document intitulé «Conclusions du doyen et des autres membres du comité exécutif de la faculté de Droit de l'Université de Sherbrooke en exercice de juillet 1990 à juillet 1996», les auteurs critiquent les valeurs, les méthodes de travail et le style de gestion de la direction actuelle de l'Université de Sherbrooke. Outre par MM. Ratti et Melançon, le texte est signé par l'ex-vice-doyen à la recherche, Claude

Boisclair, et par l'ex-secrétaire, Roger Durand.

Le recteur a déploré que des universitaires choisissent cette façon de faire au lieu, dit-il, de dialoguer ouvertement avec lui.

Il a ajouté qu'il faut être naïf pour croire que ce geste n'est pas conditionné par le fait que nous sommes en campagne électorale. Il a donc écarté de la main l'argument d'un signataire à l'effet que ce document dont chaque mot a été pesé, avait déclaré M. Ratti, n'a pu être mené à bon port avant ces jours-ci.

De même, le recteur est peu impressionné par le propos voulant que la critique n'épargne pas plus l'autre candidat au rectorat, l'ex-vice-recteur, Alain Caillé. La cible, a-t-il affirmé, est bel et bien M. Reid.

Selon le recteur, ce texte contient des faussetés et livre «une vision faussée» de l'université, déplorant l'image ternie qui est ainsi propagée auprès du public et ce, alors que l'université qui a tant besoin de fonds est en pleine campagne de souscription.

«Ils me font penser à des gens qui divorcent et utilisent les enfants contre l'autre conjoint», a déclaré M. Reid.

Enfin, M. Reid a souligné que ces critiques sont le fait d'individus, de quatre individus et non de l'ensemble d'une faculté.

Des méthodes de gestion d'avant-garde

Sherbrooke (GF)

Dans la mise sur pied de méthodes de travail visant une meilleure gestion, l'Université de Sherbrooke serait à l'avant-garde des universités canadiennes.

Aussi, a expliqué le recteur, Pierre Reid, c'est pour le moins «extraordinaire» que les auteurs du document-critique reprochent à son administration de gérer sans disposer de données essentielles.

Position de leadership

«Ils ne sont pourtant pas sans savoir que ces données n'existent pas dans tout le réseau universitaire canadien et que, devant cela, l'Université de Sherbrooke a pris une position de leadership. Nous sommes les premiers à offrir un contrat à une firme de comptables pour monter un tel système», a déclaré M. Reid.

Dans le document, l'ex-doyen de la faculté de Droit, Normand Ratti, et les trois autres signataires écrivaient que l'université ne disposait pas de données essentielles à une bonne gestion telles que les revenus par programme, le coût de fonctionnement de ces programmes, la masse étudiante critique requise pour le maintien des programmes, etc.

«C'est une vision faussée de la réalité», a affirmé M. Reid.

Il a repris la même expression pour écarter leur critique concernant les cours d'appoint que certains professeurs ou administrateurs (dirigeants de départements, de facultés ou de l'ensemble de l'université) accumulent à un rythme de nature à dénigrer la tâche d'enseignement ou d'administration. Selon M. Reid, cette critique s'explique peut-être du fait qu'il n'y a pas de régime coopératif à la faculté de Droit. Dans



Pierre Reid

une faculté où un tel régime existe, des professeurs accepteraient des charges de cours durant l'été «alors que d'autres sont en vacances... C'est un choix

que certains font...»

Selon M. Reid, cela ne veut pas dire contre pas dire qu'il n'y a pas des abus. «Quand on en cherche, on en trouve toujours».

D'ailleurs, a-t-il rapporté, l'université, dans ses négociations actuelles avec le Syndicat des professeurs et des professeurs (SPPUS), chercherait à obtenir une clause qui limiterait à deux les possibilités de cours d'appoint durant une année académique.

Parmi les autres critiques réfutées par le recteur, il y a celles touchant les valeurs, l'éthique et le sens de l'équité de son administration. A ce sujet, il se dit estomaqué de voir que les quatre signataires reviennent avec la nomination de l'ex-secrétaire du comité de mise en candidature du recteur, Marc Bernier, au poste d'adjoint.

«Cette nomination respecte la règle et l'esprit de la règle. La règle vise à interdire la nomination des membres du comité de mise en candidature aux postes de vice-recteurs, des postes où il y a un pouvoir décisionnel. L'adjoint au recteur n'a pas de tels pouvoirs. De plus, M. Bernier, de l'avis général, était la personne la plus indiquée», a déclaré M. Reid.

S'il est vrai que des professionnels touchent une rémunération supérieure à ce qui est normalement prévu, c'est que, a expliqué M. Reid, il s'agit de personnes comme Renald Mercier («s'ils n'ont pas le courage de nommer les gens visés, je vais le faire») «qui était, de loin, le plus compétent pour occuper cette fonction. Et il le démontre à tous les jours. Le service de la coordination, qui s'occupe des stages du régime coopératif qui font la renommée de l'université, a atteint des sommets records: un taux de placement de 99%.

**MODIFICATIONS
AU**

RÉGIME D'ASSURANCE-EMPLOI :

Les modifications apportées au Régime d'assurance-emploi sont maintenant en vigueur depuis le 5 janvier 1997. Le nouveau régime a remplacé l'ancien Régime d'assurance-chômage le 1^{er} juillet 1996.

L'assurance-emploi procure une protection de base du revenu des Canadiens et des Canadiennes, en plus d'offrir de nouvelles prestations de soutien au réemploi aux personnes en chômage pour les aider à retourner au travail. Voici des réponses aux questions que vous pourriez vous poser concernant certains de ces importants changements.

QUOI DE NEUF POUR LES PRESTATAIRES ?

Les heures sont-elles maintenant prises en compte plutôt que les semaines ?

Oui. Chaque heure travaillée rémunérée sera prise en compte aux fins d'admissibilité au Régime d'assurance-emploi. Le nombre d'heures minimum requis variera de 420 à 700 (soit l'équivalent de 12 à 20 semaines de 35 heures chacune), selon le taux de chômage de votre région.

Si vous présentez une demande après votre premier emploi ou après une absence de deux ans ou plus du marché du travail, vous devrez désormais avoir accumulé 910 heures pour être admissible.

Pour avoir droit à des prestations de maladie ou de maternité ou encore à des prestations parentales, vous devrez avoir accumulé un minimum de 700 heures de travail.

Pendant combien de temps puis-je recevoir des prestations d'assurance-emploi ?

Le nombre maximum de semaines pour lesquelles des prestations sont payables varie entre 14 et 45, selon le nombre d'heures d'emploi assurable accumulées et le taux de chômage de votre région.

Si je travaille durant 15 heures ou moins par semaine, suis-je couvert désormais en vertu du Régime d'assurance-emploi ?

Oui. Aucun nombre d'heures ni montant gagné minimum par semaine ne seront exigés pour que l'emploi soit assurable. Toutes les heures travaillées seront prises en compte et les cotisations s'appliqueront sur chaque dollar gagné. Toutefois, si vous gagnez 2 000 \$ ou moins par année, vos cotisations vous seront remboursées au moment de remplir votre déclaration de revenus.

Le fait d'avoir déjà reçu des prestations peut-il influencer sur de futures prestations ?

Oui. Le taux normal des prestations est de 55 % de votre rémunération assurable. Celui-ci pourrait être réduit de 1 % pour chaque tranche de 20 semaines de prestations versées depuis juillet 1996. Le taux de prestations pourrait être réduit jusqu'à 50 % du salaire assurable après 100 semaines de prestations. Cet ajustement au taux des prestations s'appelle la règle de l'intensité.

À NOTER : La règle de l'intensité ne s'applique pas aux personnes bénéficiant du supplément de revenu familial, de prestations de maladie ou de maternité ou encore de prestations parentales.

Qui peut bénéficier du nouveau supplément de revenu familial ?

Les prestataires, ayant des enfants à charge, qui reçoivent la prestation fiscale pour enfants et dont le revenu familial est inférieur à 25 921 \$ sont admissibles au nouveau supplément de revenu familial. Les prestataires admissibles recevront jusqu'à 65 % de leur rémunération assurable. Toutefois, le taux de prestations maximal demeurera de 413 \$ par semaine pour tous les prestataires.

Y aura-t-il quelque changement que ce soit dans mes déductions au titre des cotisations d'assurance-emploi à partir de janvier ?

Oui. Le taux de cotisation à l'assurance-emploi pour 1997 est moins élevé que l'an dernier. Toutefois, à compter de janvier, vous remarquerez une différence dans la façon de déduire vos cotisations au cours de l'année. Il n'y a plus de maximum assurable hebdomadaire de 750 \$ sur votre rémunération assurable. Les cotisations sont maintenant payables sur chaque dollar gagné jusqu'à concurrence d'un montant maximal annuel de 39 000 \$. Une fois ce montant atteint, vous n'aurez plus de cotisations à payer. Par exemple, si votre salaire annuel est de 58 500 \$, vous payerez toutes vos cotisations d'assurance-emploi dans les huit premiers mois et n'aurez aucune cotisation à payer pour le reste de l'année.

Puis-je gagner plus qu'avant sans perdre des prestations ?

Oui. Tous les prestataires, quel que soit leur revenu, peuvent gagner jusqu'à 50 \$ par semaine ou 25 % de leurs prestations habituelles, le montant le plus élevé s'appliquant, sans voir leurs prestations réduites.

Quelles sont les nouvelles prestations de soutien au réemploi ?

Le gouvernement du Canada collabore avec les provinces et les territoires pour établir de nouvelles prestations de soutien au réemploi pour aider les Canadiens et les Canadiennes à réintégrer le marché du travail.

Ces prestations peuvent comprendre les mesures suivantes : subventions salariales ciblées pour inciter les employeurs à offrir une expérience en milieu de travail pouvant mener à un emploi à long terme; aide au travail indépendant pour aider les personnes sans emploi à démarrer leur propre entreprise; partenariats pour la création d'emploi, des partenariats locaux visant à créer des emplois durables dans votre collectivité.

QUOI DE NEUF POUR LES EMPLOYEURS ?

La méthode de déclaration des données sur l'emploi a été révisée dans le cadre du nouveau Régime d'assurance-emploi. Le gouvernement du Canada et les employeurs ont collaboré à mettre en place un système simplifié de déclaration des données. Une trousse d'information a été envoyée à tous les employeurs. Si vous ne l'avez pas reçue, veuillez communiquer avec le Centre de ressources humaines du Canada le plus près.

En quoi diffère le Relevé d'emploi ?

En règle générale, vous devrez déclarer, pour chaque employé, uniquement les premier et dernier jours de travail, le nombre total d'heures travaillées au cours des périodes de paye des 53 dernières semaines et la rémunération assurable totale des 27 dernières semaines.

Qu'est-ce que le nouveau système basé sur les heures de travail ?

Depuis le 1^{er} janvier 1997, chaque heure travaillée et rémunérée est assurable. Autrement dit, le revenu de tous les travailleurs est maintenant assurable.

Les cotisations sont-elles maintenant calculées différemment ?

Oui. Elles sont maintenant calculées d'après chaque dollar de rémunération assurable, jusqu'à concurrence d'un maximum annuel de 39 000 \$ plutôt que d'un maximum hebdomadaire.

En quoi consiste le nouveau programme pour l'embauche de nouveaux travailleurs ?

Si vous êtes un petit employeur et qu'en 1996 vous avez payé moins de 60 000 \$ en cotisations de l'employeur, vous aurez droit à un remboursement en 1997 et 1998, si votre facture de cotisations augmente de 250 \$ ou plus.

APPLICATION PLUS SÉVÈRE DE PÉNALITÉS

Aux termes du Régime d'assurance-emploi, les prestataires coupables de fraude devront satisfaire à des règles d'admissibilité plus sévères. Un plus grand nombre d'heures de travail seront nécessaires pour présenter de nouvelles demandes et les pénalités financières augmenteront.

Les employeurs qui participent à une fraude feront également face à des pénalités plus sévères pouvant s'élever jusqu'à 12 000 \$ par infraction ou au total des pénalités imposées au prestataire dans le cas de collusion.

Si vous avez fait une erreur de bonne foi et avez oublié de nous en informer, il n'est pas trop tard pour le faire. En vertu de notre politique concernant la divulgation volontaire, nous pouvons annuler toute pénalité ou poursuite, advenant que le cas ne fasse pas déjà l'objet d'une enquête.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

- Composez sans frais le 1 800 276-7655 pour obtenir votre brochure sur le nouveau Régime d'assurance-emploi du Canada (ATME : 1 800 465-7735).
- Passez au Centre de ressources humaines du Canada le plus près, dont l'adresse figure dans la section du gouvernement du Canada de votre annuaire téléphonique, sous la rubrique «Développement des ressources humaines Canada».
- Consultez notre site Internet au <http://www.hrdc-drfhc.gc.ca>



Développement des
ressources humaines Canada

Human Resources
Development Canada

Canada